



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° RHTF - 4 -
SÉANCE N° 522 DU 26 JUIN 2023

TAXE D'AMÉNAGEMENT SECTORISÉE : DÉFINITION DES PÉRIMÈTRES

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 19 juin 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François (à partir de 18 h 15), Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Bruno Fléchar, Camille Pétron, Antoine Caplan, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann, Solange Bruneau, Laurent Paviot, Catherine Roy, Nadège Davoust, Caroline Garnier (à partir de 18 h 13), Jonathan Guilemin, Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Rihaoui Chanfi, Ludivine Leduc, Noémie Coquereau, Lucie Chauvelier (à partir de 18 h 31), James Charbonnier, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul, Pierrick Guesné, Samia Sultani, Vincent d'Agostino, Lucile Perin et Henri Renié, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Christine Droguet a donné pouvoir à Marjorie François, Éric Paris a donné pouvoir à Michel Neveu, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Béatrice Ferron, Sébastien Buron a donné pouvoir à Bruno Bertier, Paul Le Gal-Huamé a donné pouvoir à Georges Poirier, Didier Pillon a donné pouvoir à Marie-Cécile Clavreul et Gwendoline Galou a donné pouvoir à Samia Sultani.

James Charbonnier et Marie-Laure Le Mée Clavreul sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 28 juin 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE LAVAL DU 26 JUIN 2023

TAXE D'AMÉNAGEMENT SECTORISÉE : DÉFINITION DES PÉRIMÈTRES

Rapporteurs : Antoine Caplan / Bruno Bertier

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu les articles L331-1 et suivants du code de l'urbanisme,

Vu le code général des impôts et notamment ses articles 1635 quater A et suivants,

Vu l'ordonnance n°2022-883 du 14 juin 2022 relative au transfert, à la direction générale des finances publiques, de la gestion de la taxe d'aménagement et de la part logement de la redevance d'archéologie préventive,

Vu le décret n°2021-1452 du 4 novembre 2021 pris pour l'application des articles L331-14 et L331-15 du code de l'urbanisme,

Vu le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Laval Agglomération approuvé le 16 décembre 2019,

Vu les délibérations en vigueur :

1. N° S 434 - PAGFGV - 9 du 14 novembre 2011 portant "Instauration de la taxe d'aménagement",
2. N° S 458 - PAGFGV - 2 du 17 novembre 2014 portant "Modification de la délibération du 14 novembre 2011 relative à l'instauration de la taxe d'aménagement",
3. N° S 458 - PAGFGV - 3 du 17 novembre 2014 portant "Modification de la délibération du 14 novembre 2011 relative à la fixation des taux de la taxe d'aménagement",
4. N° S 491 - UTEU - 2 du 1er avril 2019 portant "Fixation du taux de la taxe d'aménagement sur le secteur du Grand Vaufleury et sur les secteurs de projet",
5. N° S522 - RHTF - 4 du 26 juin 2023 portant "Modification du taux de la taxe d'aménagement et exonérations facultatives",

Considérant que la commune de Laval assure des dépenses énumérées aux articles L331-1 et L331-2 du code de l'urbanisme,

Que la commune peut délibérer pour instituer un taux de taxe d'aménagement compris entre 1 % et 5 %,

Que le besoin d'une taxe d'aménagement sectorisée au taux de 5 % est pleinement justifié dans un objectif d'équité fiscale,

Que les périmètres définis par délibération du 1^{er} avril 2019 appellent une actualisation,

Sur proposition de la commission ressources humaines, techniques et financières,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Il est institué un taux de taxe d'aménagement sectorisé de 5 % sur les secteurs délimités aux plans joints en annexe :

- secteur 1 : La Malle Bourny,
- secteur 2 : AFPA,
- secteur 3 : Mann Hummel,
- secteur 4 : La Jouannerie,
- secteur 5 : Grand Vaufleury,
- secteur 6 : La Petite Faluère,
- secteur 7 : Le Tertre,
- secteur 8 : Le Poirier,
- secteur 9 : Homebox.

Article 2

La délimitation de ces secteurs sera reportée dans les annexes du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), à titre d'information, conformément à l'article L331-14 du code de l'urbanisme.

Article 3

Il est décidé d'exonérer totalement, en application de l'article L331-9 du code de l'urbanisme :

- les locaux d'habitation et d'hébergement mentionnés au 1° du I de l'article 1635 quater I qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue au 2° du I de l'article 1635 quater D ;

il est décidé d'exonérer partiellement, en application de l'article L331-9 du code de l'urbanisme :

- dans la limite de 30 % de leur surface, les surfaces des locaux à usage d'habitation principale qui ne bénéficient pas de l'abattement mentionné au 2° du I de l'article 1635 quater I et qui sont financés à l'aide du prêt ne portant pas intérêt prévu à l'article L31-10-1 du code de la construction et de l'habitation.

Article 4

Il est décidé de porter à 5 000 € la valeur forfaitaire de stationnement mentionnée au 6° de l'article 1635 quater J et à l'article 1635 quater K.

Article 5

La délibération du conseil municipal N° S491 - UTEU - 2, du 1er avril 2019, portant "Fixation du taux de la taxe d'aménagement sur le secteur Vaufleury et sur les secteurs de projet", est abrogée à compter du 1er janvier 2024.

Article 6

La présente délibération sera notifiée aux services fiscaux dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle elle a été adoptée.

Elle fait l'objet d'un affichage en mairie et est transmise au siège de Laval Agglomération au service en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Article 7

Le maire ou son représentant est autorisé à signer tout acte à cet effet.

Article 8

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés, quatre conseillers municipaux s'étant abstenus (Didier Pillon, Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul et Henri Renié) et deux conseillers municipaux ayant voté contre (Samia Sultani, Gwendoline Galou).

Le maire

Signé : Florian Bercault

VILLE DE LAVAL
PERIMETRE D'APPLICATION DE LA TA SECTORISEE

SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	nom commune	code commune	références cadastrales
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0186
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0187
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0188
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0055
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0056
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0002
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0004
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0006
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0009
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0010
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0011
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0012
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0013
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0014
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0020
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0021
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0087
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0046
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0050
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0051
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0052
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0054
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0057
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0058
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0059
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0060
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0063
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0064
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0065
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0067
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0068
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0069
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0070
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0088
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0072
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0073
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0075
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0079
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0080
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0081
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0082
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0083
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0084
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0085
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0086
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0089
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0090
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0091
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0092
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0093
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0095
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0096
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0097
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DH0098

SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0119
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0120
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0121
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0122
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0123
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0124
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0125
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0132
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0134
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0135
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0137
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0141
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0142
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0143
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0144
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0145
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0146
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0147
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0155
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0161
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0162
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0163
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0164
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0165
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0166
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0167
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0168
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0169
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0185
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0170
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0173
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0174
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0175
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0178
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0179
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0180
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0182
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0183
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0184
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0192
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0193
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0194
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0195
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0196
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0197
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0211
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0212
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0213
SECTEUR 1 LA MALLE BOURNY	LAVAL	130	DO0215
SECTEUR 2 AFPA	nom commune	code commune	références cadastrales
SECTEUR 2 AFPA	LAVAL	130	BM0120
SECTEUR 2 AFPA	LAVAL	130	BM0121
SECTEUR 2 AFPA	LAVAL	130	BM0145
SECTEUR 2 AFPA	LAVAL	130	BM0147
SECTEUR 2 AFPA	LAVAL	130	BM0148
SECTEUR 2 AFPA	LAVAL	130	BM0149
SECTEUR 2 AFPA	LAVAL	130	BM0150

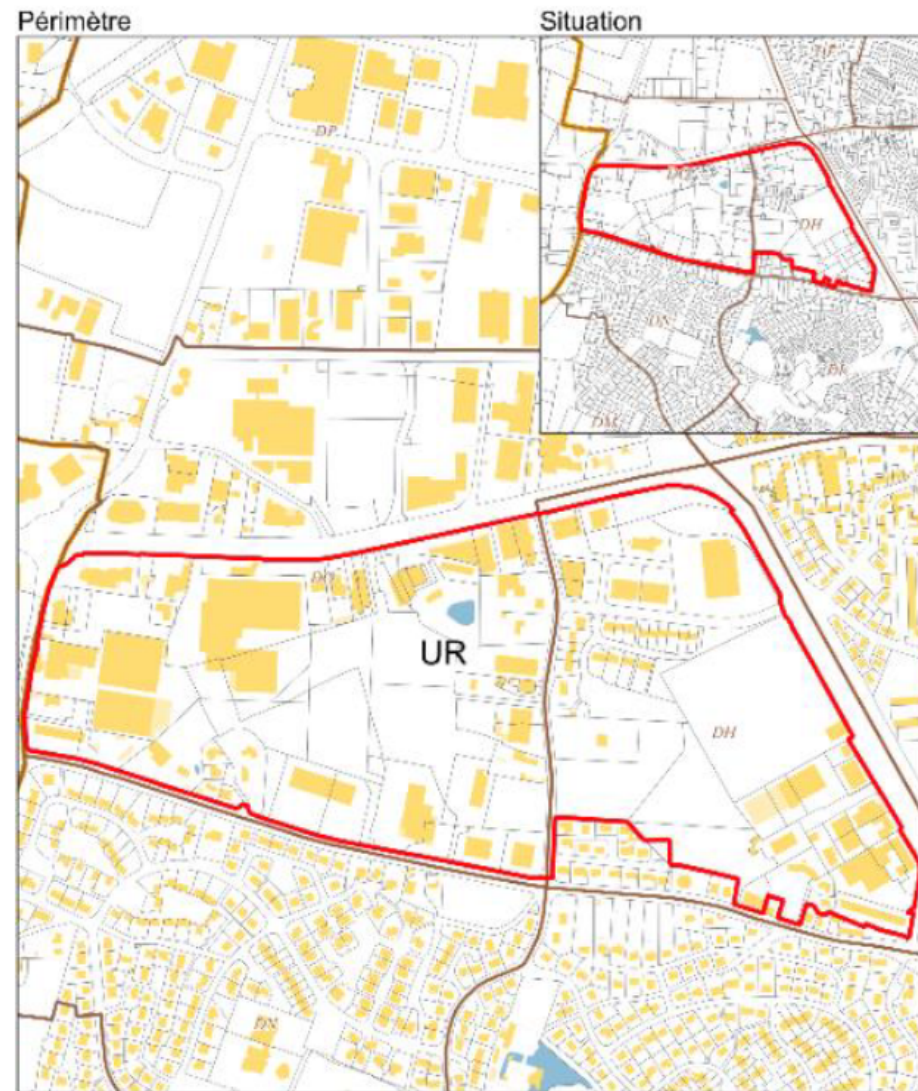
SECTEUR 2 AFPA	LAVAL	130	BM0185
SECTEUR 2 AFPA	LAVAL	130	BM0273
SECTEUR 2 AFPA	LAVAL	130	BM0324
SECTEUR 2 AFPA	LAVAL	130	BM0326
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	commune	codecommune	références cadastrales
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0018
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0022
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0270
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0279
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0414
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0447
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0448
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0513
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0514
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0515
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0516
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0517
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0558
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0559
SECTEUR 3 MANN HUMMEL	LAVAL	130	BD0561
Secteur 4 La Jouannerie			
SECTEUR 4 LA JOUANNERIE	commune	code commune	références cadastrales
SECTEUR 4 LA JOUANNERIE	LAVAL	130	AM0102
SECTEUR 4 LA JOUANNERIE	LAVAL	130	AM0680
Secteur 5 Grand Vaufleury			
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	commune	code commune	références cadastrales
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0011
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0189
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0193
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0194
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0195
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0424
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0425
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0574
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0589
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0590
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0591
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0592
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0593
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0776
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0808
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0809
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0867
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0868
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0870
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0871
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0872
SECTEUR 5 LE GRAND VAUFLEURY	LAVAL	130	AM0873
SECTEUR 6 LA PETITE FALUERE	commune	code commune	références cadastrales
SECTEUR 6 LA PETITE FALUERE	LAVAL	130	BH0146
SECTEUR 6 LA PETITE FALUERE	LAVAL	130	ZA0016
SECTEUR 6 LA PETITE FALUERE	LAVAL	130	ZA0017

SECTEUR 6 LA PETITE FALUERE	LAVAL	130	ZA0018
SECTEUR 6 LA PETITE FALUERE	LAVAL	130	ZA0019
SECTEUR 6 LA PETITE FALUERE	LAVAL	130	ZA0046
SECTEUR 6 LA PETITE FALUERE	LAVAL	130	BH0069
SECTEUR 7 LE TERTRE	commune	code commune	références cadastrales
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0093
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0111
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0112
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0138
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0156
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0169
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0177
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0261
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0263
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0277
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0317
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0477
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0677
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0678
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0680
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0681
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0972
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0967
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0969
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0970
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0973
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0976
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0986
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0987
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0992
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX0997
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX1159
SECTEUR 7 LE TERTRE	LAVAL	130	BX1161
SECTEUR 8 LE POIRIER	commune	code commune	références cadastrales
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0506
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0434
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0454
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0455
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0456
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0457
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0458
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0459
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0460
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0461
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0462
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0463
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0464
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0465
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0466
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0467
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0507
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0468
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0469
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0470
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0471
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0472

SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DV0540
SECTEUR 9 HOMEBOX	commune	code commune	références cadastrales
SECTEUR 9 HOMEBOX	LAVAL	130	DI1463
SECTEUR 8 HOMEBOX	LAVAL	130	DI1453
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	130	DI0348
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	131	DI1462
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	132	DI1454
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	133	DI1455
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	134	DI1456
SECTEUR 8 LE POIRIER	LAVAL	135	DI1457

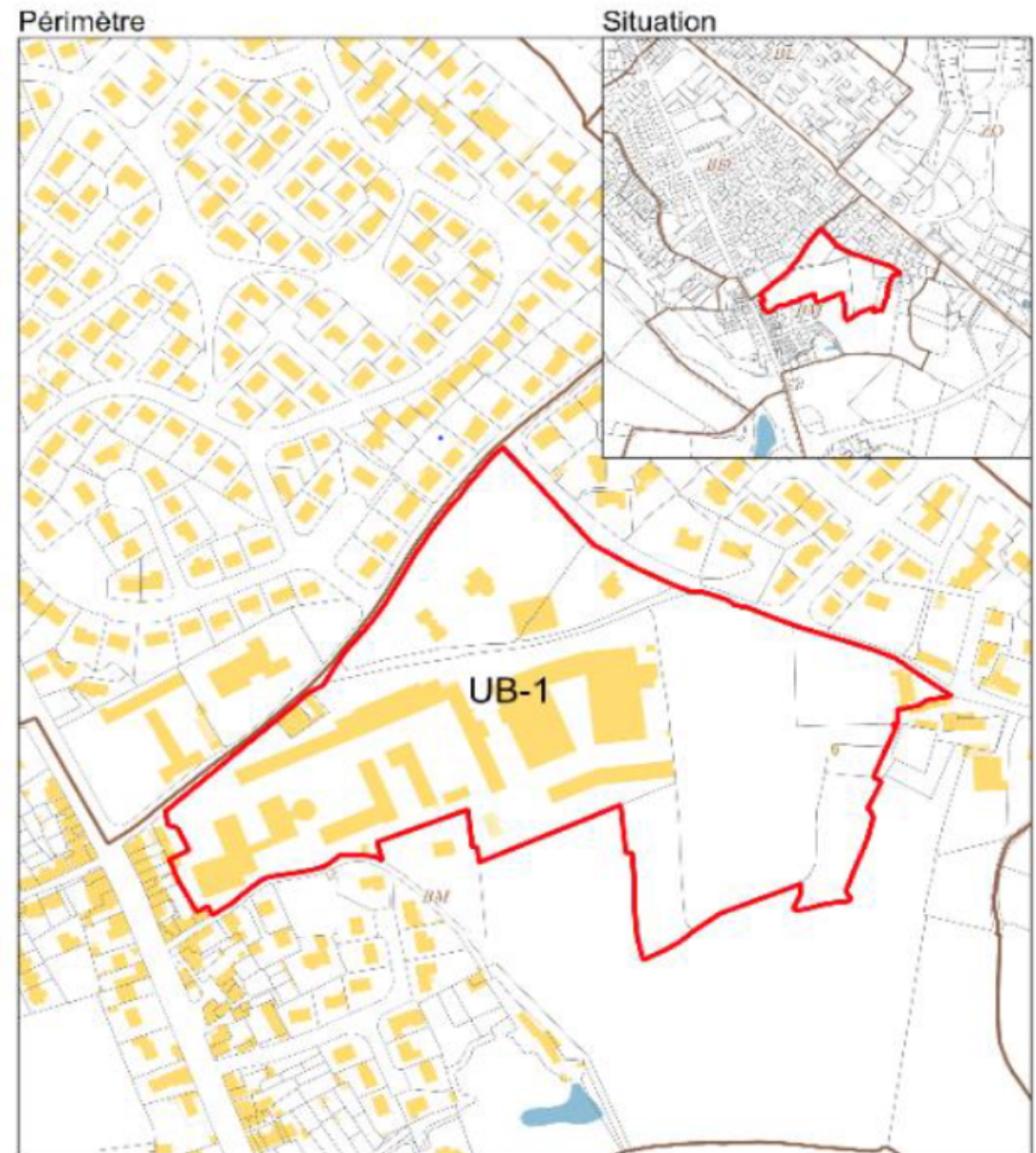
Zone UR -La Malle ZA Bourny

Secteur 1
LA MALLE
BOURNY



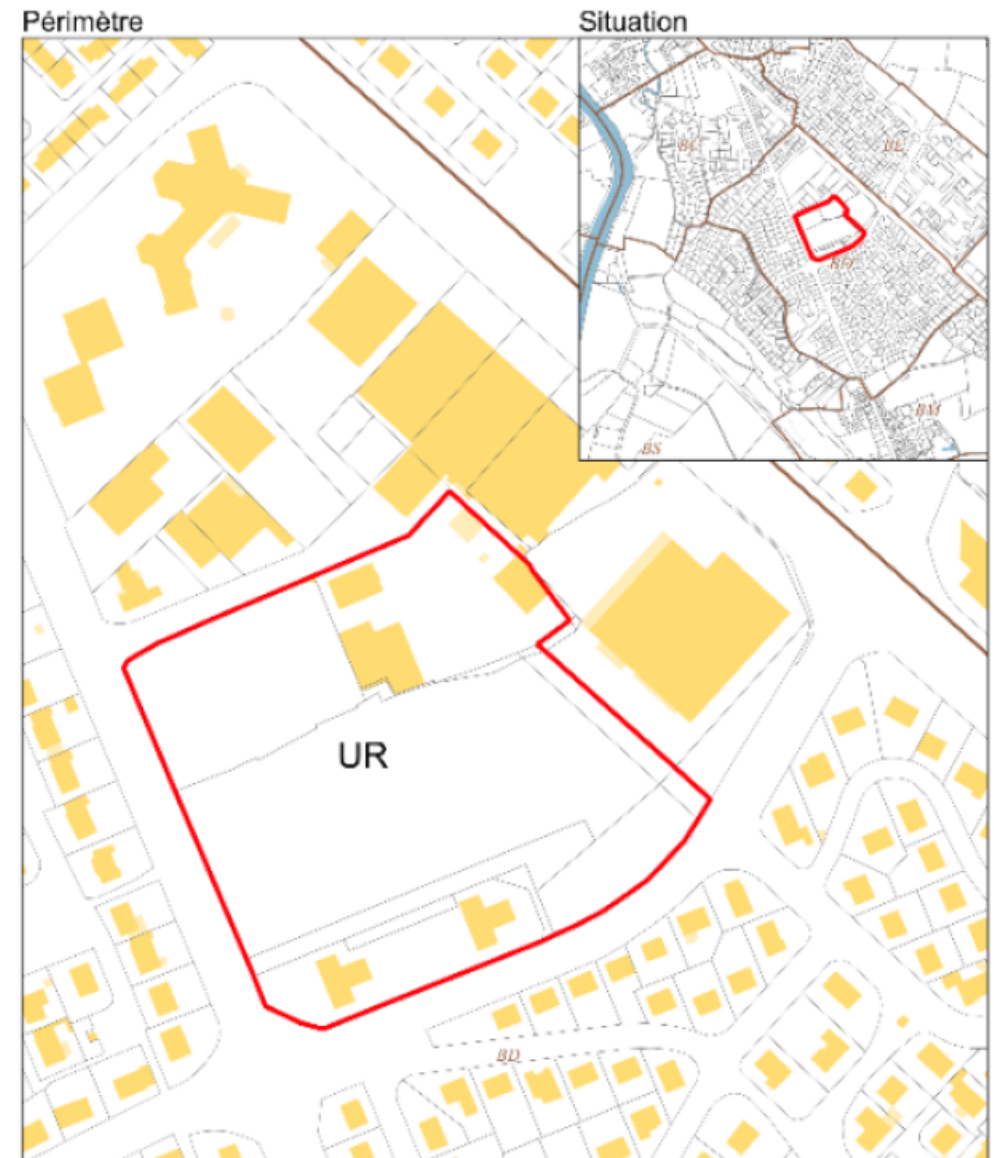
Zone UB-1 - AFPA

Secteur 2 AFPA



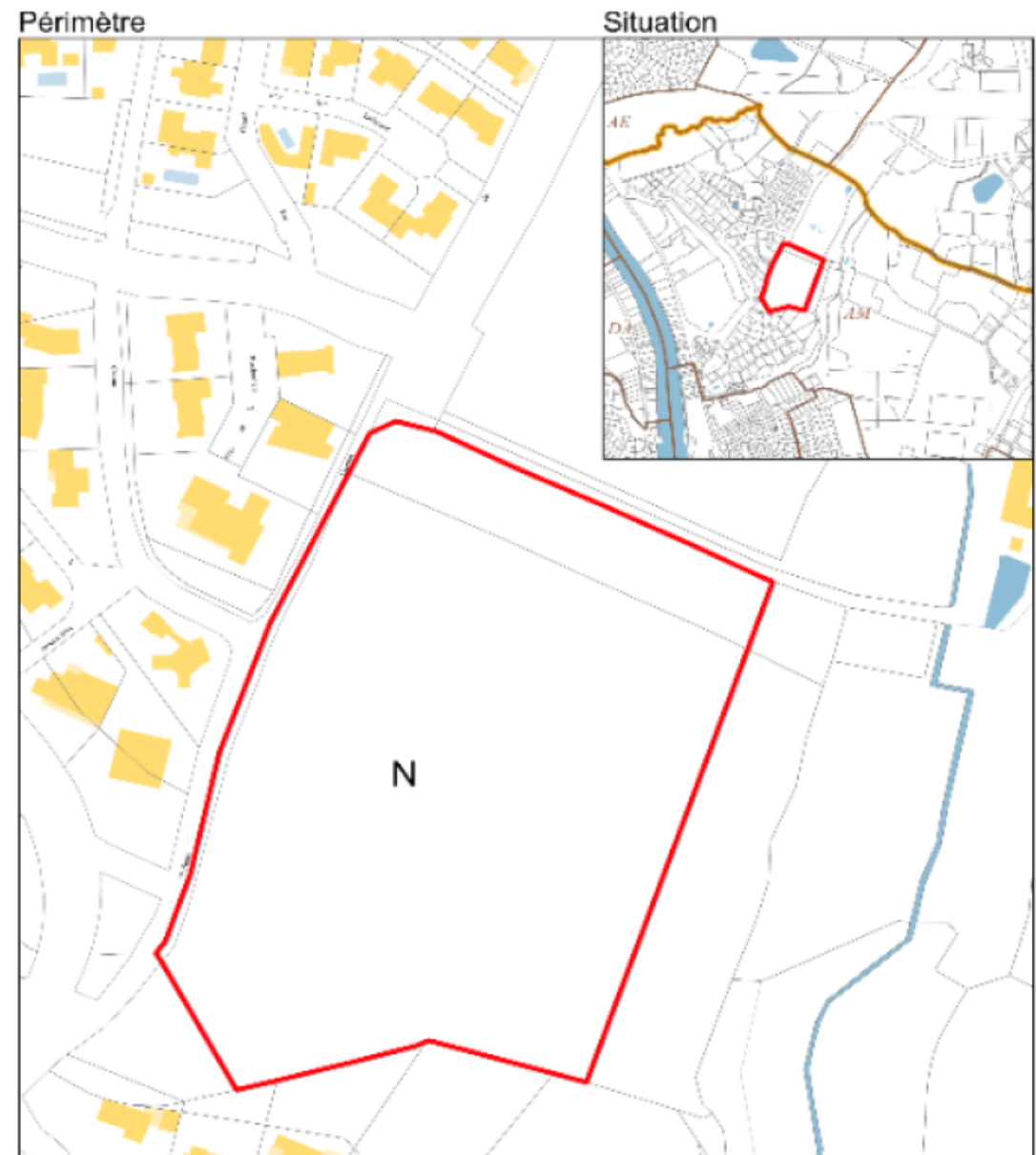
Zone UR - Mann+Hummel

Secteur 3
MANN
HUMMEL



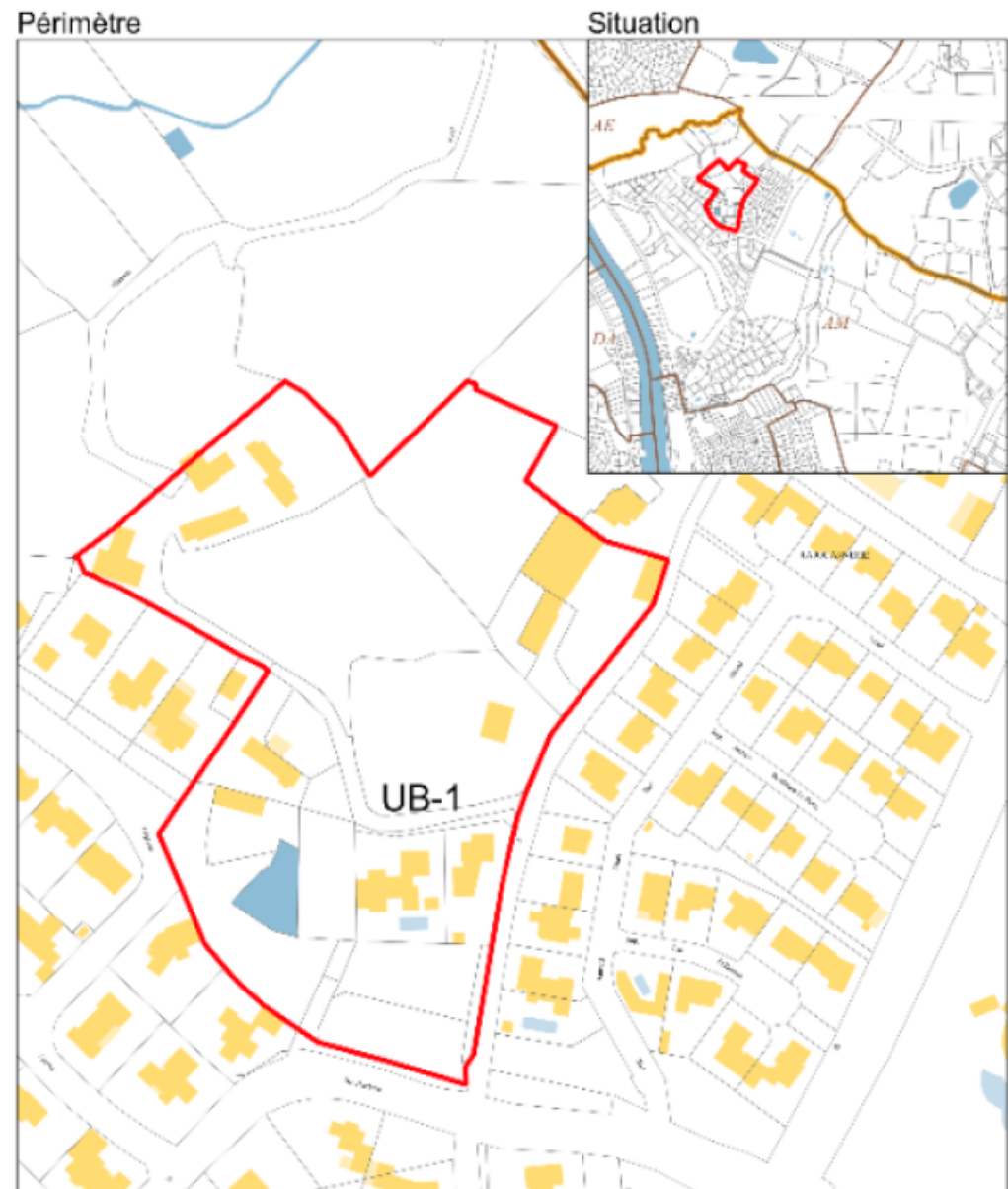
Zone N - La Jouannerie

Secteur 4
JOUANNERIE

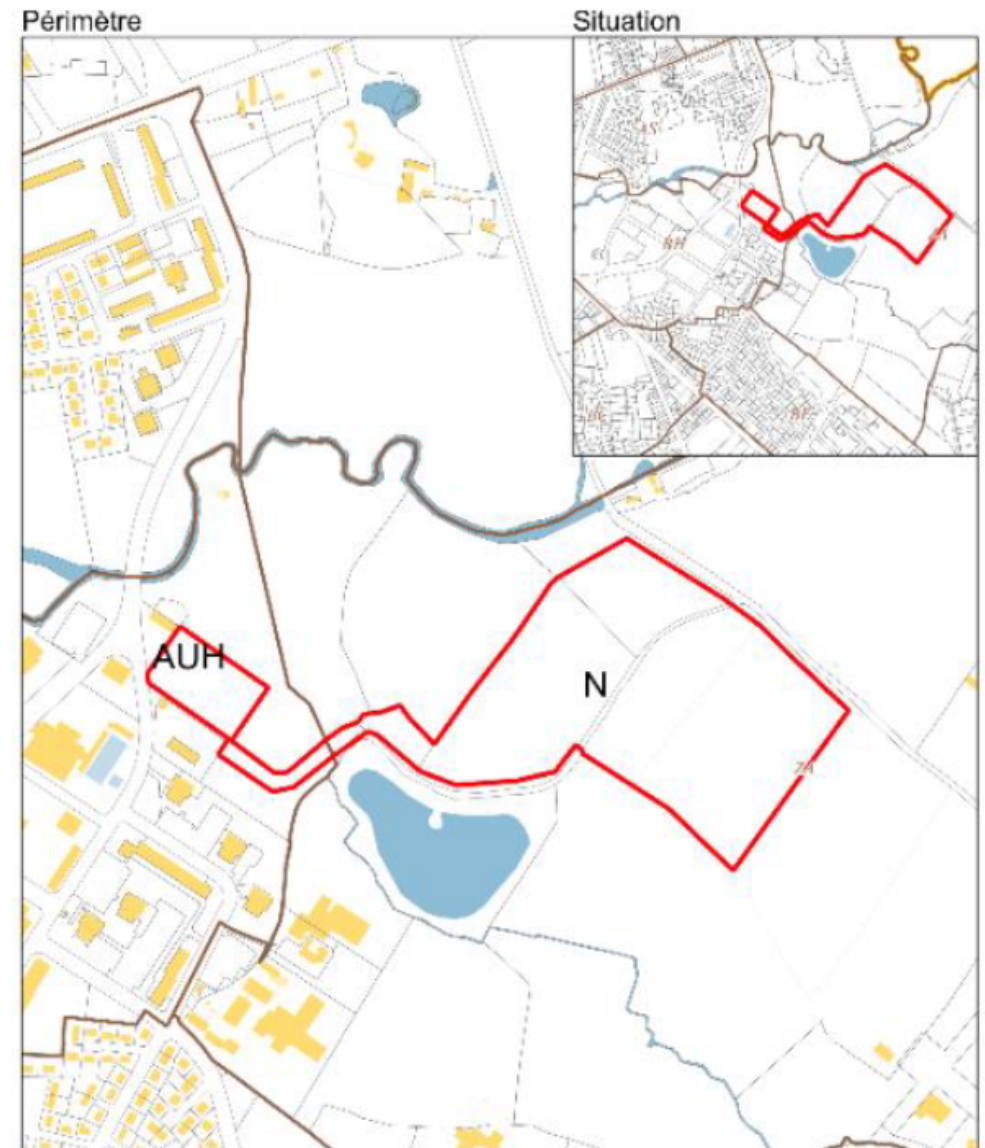


Zone UB-1 - Le Grand Vaufleury

Secteur 5
LE GRAND
VAUFLEURY

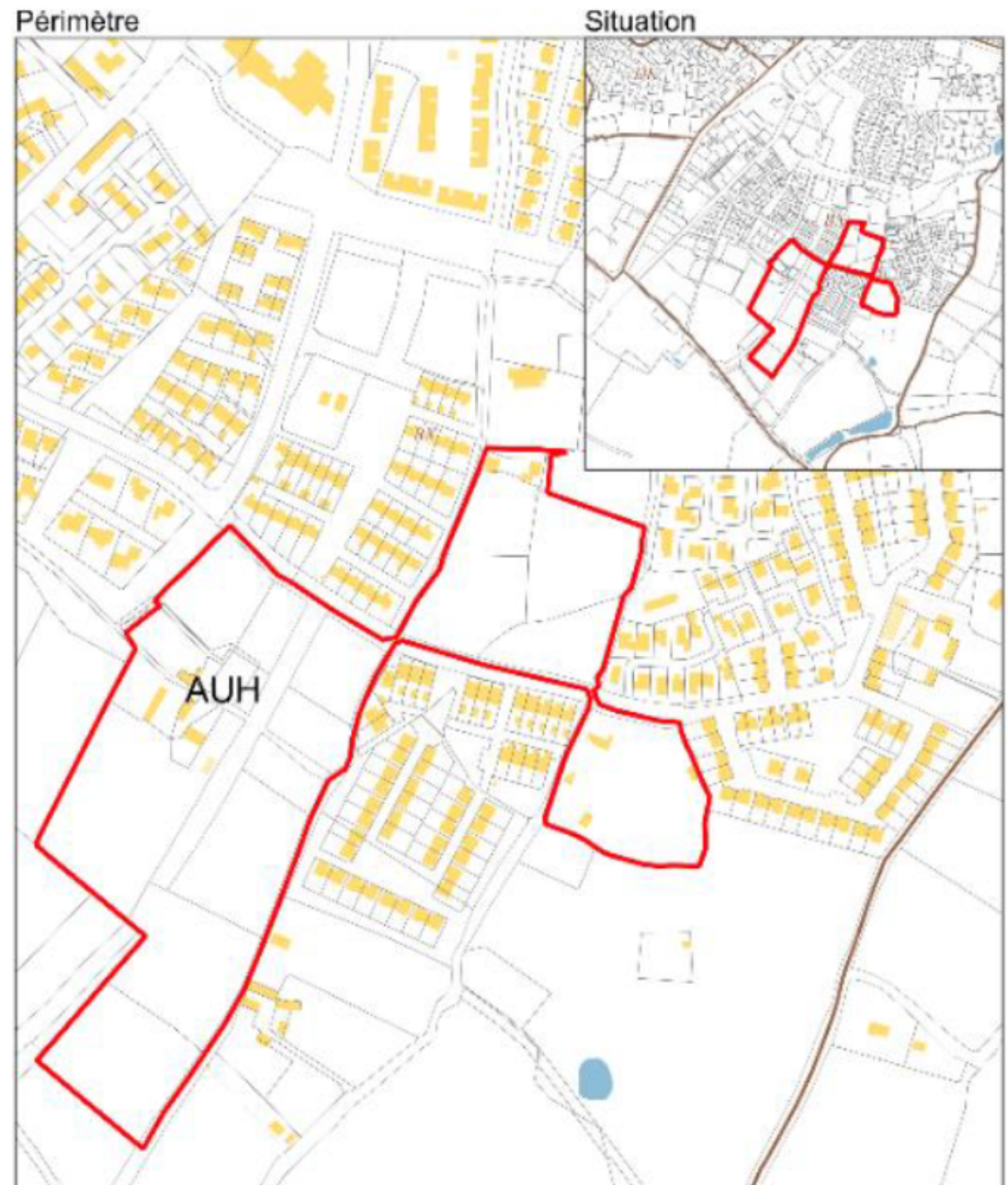


Secteur 6 LA PETITE FALUERE



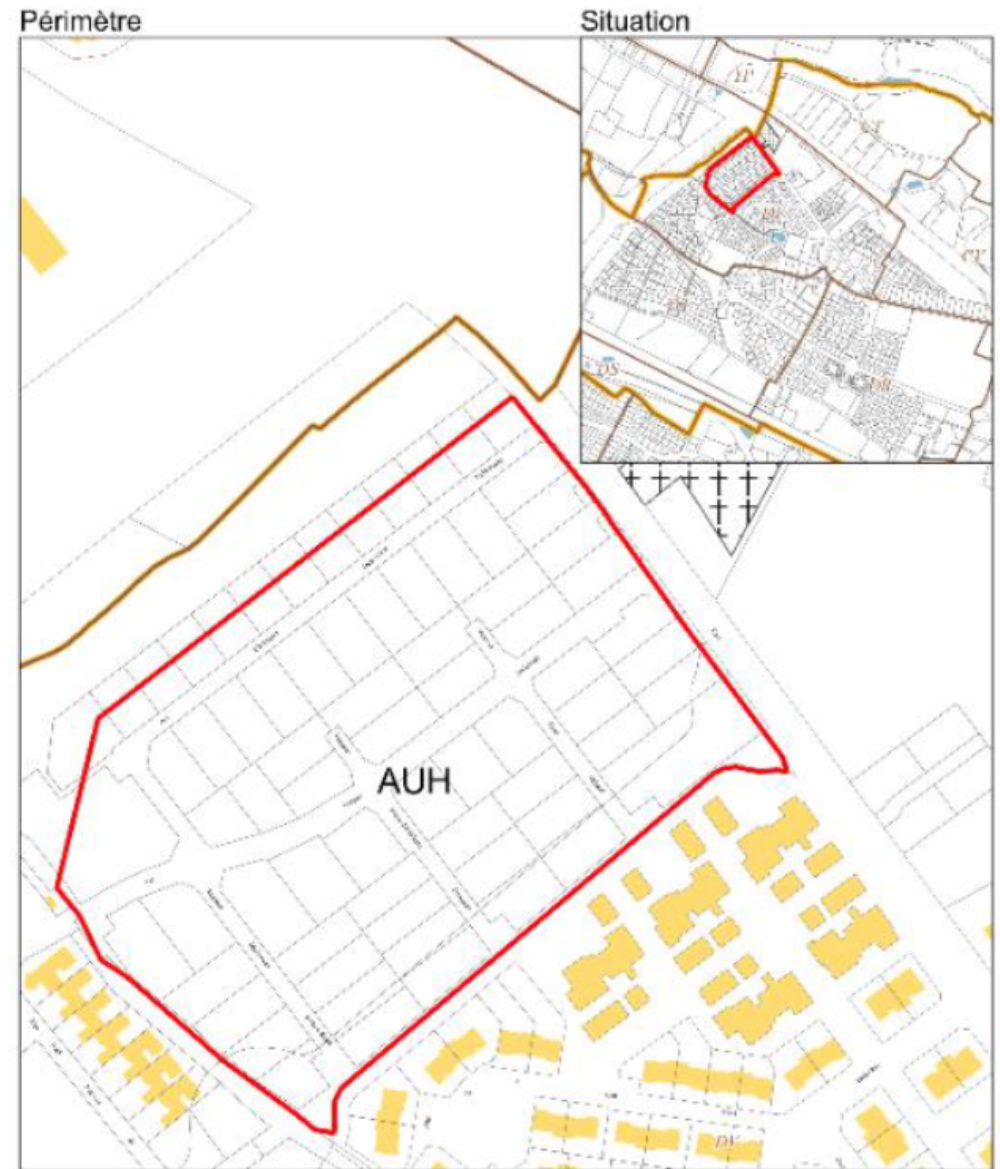
Zone AUH - Le Tertre

Secteur 7 LE TERTRE



Zone AUH - Le Poirier

Secteur 8 LE POIRIER



Zone UR - Homebox

Secteur 9
Homebox

